EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 30/11/2023 Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID: 089-200039642-20231123-101_2023-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

- En exercice: 75
- Présents: 52
- Absent(s): 11
- Pouvoir(s): 12
- Votants: 64

Délibération n° 101-2023

Le vingt-trois novembre deux-mille-vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, président.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Junay: M. PROT Dominique, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Pimelles: Mme GOUSSARD Nadège, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, Mme ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. SOEHNLEN Pascal, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICO Christian, Vrouerre: M. ZANIN Alain.

Absents ayant donné pouvoir: Bernouil: M. FOURNILLON Dominique (a donné pouvoir à M. DURAND Olivier), Jully: M. FLEURY François (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean-Louis), Lézinnes: Mme RIS Jeannine (a donné pouvoir à M. NEVEUX Jacky), Mélisey: M. BOUCHARD Michel (a donné pouvoir à M. BUSSY Dominique), Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie (a donné pouvoir à M. MURAT Olivier), Stigny: Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à M. GONON Jean-Louis), Thorey: M. NICOLLE Régis (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. ROBERT Christian), M. CLECH Cédric (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), M. LENOIR Pascal (a donné pouvoir à Mme DUFIT Sophie), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Mme PRIEUR Chantal (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane).

<u>Absents excusés</u>: *Quincerot*: M. BETHOUART Serge, *Saint-Martin-Sur-Armançon*: M. LEMAIRE Benjamin, *Sennevoy-Le-Bas*: M. VARAILLES Dominique, *Tonnerre*: Mme AGUILAR Dominique, *Trichey*: Mme GRIFFON Delphine, *Villon*: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

<u>Absents non excusés</u>: Argentenay: M. TRONEL Michel, Gland: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Lézinnes: M. BRUMEAUX Michel, Tonnerre: M. HAMAM Nabil, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel.

Secrétaire de séance : Mme Pierrette GIBIER

Date de convocation : 17 novembre 2023

Objet:

DEVELOPPEMENT DURABLE

Service Public d'Elimination Des Déchets (SPED)

Redevance incitative – grille tarifaire et règlement 2024

Vu la délibération n° 105-2022 du conseil communautaire du 24 novembre 2022 portant sur la grille tarifaire de la redevance incitative,

Considérant l'avis de la commission « Développement durable » réunie le 18 octobre 2023 de maintenir les tarifs de la redevance.

Considérant la proposition de cette même commission de préciser et compléter l'article 9, paragraphe 9.2 du règlement de la redevance ainsi :

- Facturation des propriétaires de logements en colocation,
- Facturation de toutes les demandes de mises à disposition ponctuelles de bacs déchets ménagers ou bacs jaunes,
- Facturation des bacs mis à disposition pour les gens du voyages, installés sur un terrain autre que l'aire d'accueil de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) à la charge du propriétaire du terrain.

Considérant la mise en la place du compostage de proximité sur le territoire et l'intérêt d'utiliser des brass'compost pour remuer les composteurs individuels,

Le président de séance propose au conseil communautaire de maintenir les tarifs de la redevance pour l'année 2024, de compléter le règlement selon la proposition de la commission et de rajouter le tarif des brass'compost à l'annexe des tarifs des objets distribués.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID: 089-200039642-20231123-101_2023-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

64 pour

0 contre

0 abstention

DECIDE de maintenir les tarifs de la redevance pour l'année 2024,

DECIDE d'adopter les tarifs de l'annexe des objets distribués avec le rajout des brass'compost,

DECIDE de compléter le règlement de la redevance selon les éléments de facturation précédemment cités,

AUTORISE Monsieur le président à en poursuivre l'exécution et à engager toute procédure ou signer tout acte utile concernant cette délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le président de séance, Monsieur Régis LHOMME,

Président

La secrétaire de séance, Mme Pierrette GIBIER

Le président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

 Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).